

Reprise d'actifs appartenant à Ludendo (La Grande Récré) par le groupe JouéClub : feu vert sous conditions

Publié le 19 juin 2024

Le 15 mai 2023, le groupe JouéClub, a notifié à l'Autorité de la concurrence l'acquisition d'actifs appartenant au groupe Ludendo, dont 89 fonds de commerce, exploités sous enseigne La Grande Récré en France et 48 contrats de franchise et de concession commerciale de magasins exploités sous enseignes La Grande Récré et Starjouet.

A l'issue d'une analyse détaillée qui a conduit à consulter l'ensemble des concurrents des parties, l'Autorité a identifié des risques concurrentiels sur plusieurs zones. Par conséquent, elle a autorisé l'opération sous réserve d'engagements.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 JUIN

Reprise d'actifs appartenant à Ludendo (La Grande Récré) par le groupe JouéClub : l'Autorité autorise l'opération sous réserve d'engagements portant sur 6 magasins

[lire le communiqué](#)